



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 28 janvier 2010 2<sup>e</sup> édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : 1 800 966-3458

En dehors des heures ouvrables : 1 800 420-7186

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

**Nom du produit** Gorilla Tape® (Ruban autoadhésif)  
**Utilisation/Taille** Adhésif polymère sensible à la pression

**Distributeur** The Gorilla Glue Company  
4550 Red Bank Expressway  
Cincinnati, Ohio 45227  
Tél : 513 271-3300  
Télécopieur : 513 527-3742

### 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**Cotes NFPA**

Code pour l'inflammabilité – 0, Code pour la santé – 1, Code pour la réactivité – 0, Code pour les dangers spéciaux – 0

**Cotes HMIS**

Code pour l'inflammabilité – 0, Code pour la santé – 1, Code pour la réactivité – 0, Code pour la protection personnelle – voir section 8

**Principaux dangers UE**

Non classé comme dangereux.

**Voies d'entrée**

Inhalation – Contact cutané

**Potentiel carcinogène**

Pour de plus amples renseignements, voir section 11.

**Organes cibles**

Peau

**Effets sur la santé - Yeux**

Un contact pourrait causer de l'irritation en raison de l'abrasion mécanique.

**Effets sur la santé - Peau**

Un contact répété ou prolongé avec l'adhésif peut causer une irritation cutanée.

**Effets sur la santé - Ingestion**

Ne devrait pas constituer une voie d'entrée si le produit est manipulé et utilisé normalement.

**Effets sur la santé - Inhalation**

Un contact répété ou prolongé avec l'adhésif peut causer des étourdissements et des vertiges.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom du composant	N° de CAS/Codes	Concentration	Phrases R	Classification
Polymères synthétiques	S/O	<35 %	Aucun	Aucun
Caoutchoucs naturels et synthétiques	S/O	<13 %	Aucun	Aucun
Fibres naturelles et synthétiques	S/O	<10 %	Aucun	Aucun
Résine hydrocarbonée	S/O	<18 %	Aucun	Aucun
Composé(s) inorganique(s)	S/O	<23 %	Aucun	Aucun
Dioxyde de titane	13463-67-7			
	236-675-5	<1,5 %	Aucun	Aucun
Quartz	14808-60-7	0,1 – 0,5 %	Aucun	Aucun



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 28 janvier 2010 2<sup>e</sup> édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : 1 800 966-3458

En dehors des heures ouvrables : 1 800 420-7186

### 4. PREMIERS SECOURS

#### **Yeux**

Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes au moins, en gardant l'œil ouvert. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.

#### **Peau**

Laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de boursoufflures ou si la rougeur persiste.

#### **Ingestion**

Obtenir immédiatement des soins médicaux.

#### **Inhalation**

Déplacer la personne à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

#### **Remarque à l'attention du personnel médical**

Traiter de façon symptomatique.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### **Moyen d'extinction**

Jet pulvérisé, poudre extinctrice, dioxyde de carbone.

#### **Dangers d'incendie et d'explosion imprévus**

Peut émettre des vapeurs dangereuses pendant un feu.

#### **Équipement de lutte contre l'incendie**

Porter des vêtements protecteurs complets et un appareil respiratoire autonome.

### 6. MESURES À OBSERVER EN CAS D'ÉMISSIONS ACCIDENTELLES

Aucune mesure spécifique requise. Empêcher le matériau de pénétrer dans les tuyaux d'évacuation et les cours d'eau.

### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. L'exposition à la chaleur intense ou aux flammes peut générer des fumées irritantes et toxiques. Le lieu d'entreposage doit être : - frais - sec - bien ventilé - à l'écart des matériaux incompatibles

### 8. CONTRÔLES DES EXPOSITIONS/PROTECTION PERSONNELLE

#### **Normes d'exposition professionnelle**

Les limites d'exposition sont indiquées ci-après, si elles ont été établies.

#### **Polymères synthétiques**

Non établie

#### **Caoutchoucs naturels et synthétiques**

Non établie

#### **Fibres naturelles et synthétiques**

Non établie

#### **Résine hydrocarbonée**

Non établie

#### **Quartz**

La VLE de l'ACGIH pour le quartz (silice cristalline) est de 0,025 mg/m<sup>3</sup> mesurée sous forme de fraction inhalable de l'aérosol

#### **Dioxyde de titane**

VLE de l'ACGIH : 10 mg/m<sup>3</sup> MPT

NET OSHA : 15 mg/m<sup>3</sup> MPT, empoussiérage global.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 28 janvier 2010 2<sup>e</sup> édition

## EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

**Pendant les heures ouvrables :** 1 800 966-3458  
**En dehors des heures ouvrables :** 1 800 420-7186

### 8. CONTRÔLES DES EXPOSITIONS/PROTECTION PERSONNELLE

#### Mesures de contrôle d'ingénierie

Aucune mesure spécifique requise. Pour contrôler les niveaux aérogènes, la pièce devrait être ventilée correctement.

#### Protection respiratoire

Protection respiratoire non requise normalement.

#### Protection des mains

Non requise dans des conditions d'utilisation normale. Toutefois, des précautions doivent être prises pour éviter le contact avec l'adhésif.

#### Protection oculaire

Lunettes de protection

#### Protection corporelle

Vêtements de travail ordinaires.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État</b>	Endos en polymère et en coton avec adhésif à base de polymère sensible à la pression
<b>Couleur</b>	Endos noir, adhésif gris
<b>Odeur</b>	Légère
<b>pH</b>	Sans objet
<b>Gravité spécifique</b>	Aucunes données disponibles
<b>Plage de points d'ébullition (°C/F)</b>	Sans objet
<b>Point de fusion (°C/F)</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair (PMCC) (°C/F)</b>	Indéterminé
<b>Limites d'explosion (%)</b>	Aucune données disponibles
<b>Pression de la vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité</b>	Aucune données
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Indéterminée
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Sans objet

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Stabilité

Stable dans des conditions normales

#### Conditions à éviter

Chaleur – Hautes températures

#### Matières à éviter

Acides – bases - puissants oxydants

#### Danger de polymérisation

N'aura pas lieu.

#### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone – hydrocarbures – hydrocarbures partiellement oxydés – traces d'alpha-éthylacroléine et de formaldéhyde – aldéhydes – acroléine – cires – oligomères – hydrocarbures oxygénés – oxydes de nitrogène



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 28 janvier 2010 2<sup>e</sup> édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : 1 800 966-3458

En dehors des heures ouvrables : 1 800 420-7186

### 11. INFORMATION SUR LA TOXICITÉ

#### **Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë faible.

#### **Toxicité systémique des organes cibles spécifiques (simple et répétée)**

Effets indésirables sur la santé des organes non prévus.

#### **Graves dommages/irritation oculaires**

Peut causer des irritations en raison de l'abrasion mécanique.

#### **Corrosion/irritation cutanée**

Un contact prolongé répété peut causer une légère irritation.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Le produit ne devrait pas causer de sensibilisation respiratoire ou cutanée.

#### **Potentiel cancérigène**

Pour la silice cristalline (quartz) « inhalable » : L'évaluation de la CIRC est de 1 (cancérigène pour les humains); dans cette formulation, le quartz est une matrice adhésive et ne devrait pas être inhalé. Dioxyde de titane :

L'évaluation globale de la CIRC est de 2B (pourrait être cancérigène pour les humains). Les conclusions de la CIRC sont basées sur la preuve que des concentrations élevées de la taille de pigments (poudre) et de poussières ultra fines de dioxyde de titane causaient le cancer des voies respiratoires chez les rats qui ont inhalé le produit ou qui ont été soumis à une instillation intrathécale. Les études menées jusqu'à ce jour sur les humains ne suggèrent aucune association entre l'exposition professionnelle au dioxyde de titane et un risque accru de cancer. Comme ce produit est un adhésif, le dioxyde de titane n'est plus sous forme de poussière.

#### **Mutagénicité des gonocytes**

Ce produit ne devrait avoir aucun effet mutagène.

#### **Toxicité relative à la reproduction**

Ce produit ne devrait avoir aucun effet secondaire sur la fécondité.

### 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

#### **Mobilité**

Aucune étude pertinente n'a cerné des effets à cet égard.

#### **Longévité/Dégradabilité**

Aucune étude pertinente n'a cerné des effets à cet égard.

#### **Bioaccumulation**

Aucune étude pertinente n'a cerné des effets à cet égard.

#### **Écotoxicité**

Le produit pourrait être dangereux pour les organismes aquatiques.

### 13. ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements locaux, fédéraux et nationaux applicables.

### 14. TRANSPORT

**DOT Données CFR 172.101** Non réglementé

**Nom d'expédition approprié NU** Non réglementé

**Classe NU** Aucune.

**Numéro NU** Aucun.

**Catégorie d'emballage NU** Aucune.

**Classification pour transport aérien** Consulter les règlements en vigueur en vertu de la IATA avant l'expédition par voie aérienne

**Transport (IATA)**



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 28 janvier 2010 2<sup>e</sup> édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : 1 800 966-3458

En dehors des heures ouvrables : 1 800 420-7186

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Information sur l'étiquette UE

La classification et l'étiquetage ont été exécutés en vertu des directives de l'UE 67/548/EEC et 99/45/EC y compris les modifications (2001/60/EC et 2006/8/EC)

#### Classification EC Annexe I

Selon la directive de la Commission EC 67/548/EEC, ce produit n'est pas classifié.

**Phrases R** Aucune.

**Phrases S** Aucune.

#### RÈGLEMENTS AMÉRICAINS (fédéraux et de l'État) et LÉGISLATION INTERNATIONALE SUR L'ENREGISTREMENT DES PRODUITS CHIMIQUES

##### Liste TSCA

Ce produit comprend des ingrédients qui figurent ou non dans la liste des substances toxiques EPA Inventaire des produits chimiques de la *Control Act*.

##### Liste EINECS

Tous les ingrédients de ce produit n'ont pas été vérifiés en vue de déterminer s'ils figurent dans l'Inventaire européen des substances chimiques commerciales (EINECS).

##### Liste LIS (canadienne)

Tous les ingrédients de ce produit n'ont pas été vérifiés en vue de déterminer s'ils sont inclus dans la Liste intérieure des substances (LIS).

##### Titre SARA III : Catégorie 311/312

Immédiate (aiguë) Différée (chronique)

##### Titre SARA III : 313

Ce produit contient les produits chimiques suivants cités à la section 313, à des concentrations minimales ou plus élevées : Aucun

### 16. INFORMATION ADDITIONNELLE

#### Acronymes

S/O : Désigne de l'information qui n'est pas pertinente, disponible ou qui n'existe pas.

N° CAS : Numéro de registre CAS (Chemical Abstracts Service)

ACGIH : = American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA : Occupational Safety and Health Administration

VLE : Valeur limite d'exposition

PEL: Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition admissible)

STEL : Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition de courte durée)

NTP : National Toxicology Program

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

R : Risque

S : Sécurité

CL 50 : Concentration létale 50 %

DL 50 : Dose létale 50 %

DBO : Demande biologique en oxygène

Koc : Soil Organic Carbon Partition Coefficient (Rapport de distribution carbonique-eau)

L'information présentée dans cette fiche signalétique a été préparée par du personnel qualifié et à notre connaissance, est exacte et précise. Nous fournissons l'information et les recommandations pour ce produit tout en sachant que l'acheteur déterminera lui-même la compatibilité du produit avec l'usage qu'il va en faire. Ces données ne constituent pas une garantie, expresse, tacite, prévue par la loi ou de quelque nature que ce soit ni une représentation en regard de laquelle The Gorilla Glue Company une responsabilité vis-à-vis de la loi. Les données sont soumises uniquement à titre informatif et aux fins d'examen par l'utilisateur. Toute utilisation de ce produit doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation applicable fédérale, provinciale, locale et de l'État.